

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par la présente donné qu'à la séance régulière du conseil municipal devant se tenir le **5 avril 2016**, à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, les demandes de dérogations mineures au Règlement de zonage PC-2775 suivantes seront étudiées :

1. Pour permettre au 570 boulevard Saint-Jean l'installation de deux (2) abris temporaires.
2. Pour permettre au 133 boulevard Hymus l'installation d'une clôture en maillons de chaîne d'une hauteur de 1,80 m (6') et l'installation d'une barrière mécanique dans la marge avant secondaire.
3. Pour permettre au 145-147 avenue Georgia Crescent la réduction du nombre de stationnement hors-rue requis, de cinq (5) stationnements à trois (3) stationnements.
4. Pour permettre au 104 avenue Dieppe la réduction de la marge avant minimale de 10 m (32,8') à 7,58 m (24,87').

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes lors de la tenue de la séance précitée.

Donné à Pointe-Claire ce 16^e jour de mars 2016.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE
REQUEST FOR A MINOR EXEMPTION

Notice is hereby given that at the regular council meeting to be held on **April 5th, 2016**, at 7:30 p.m. at Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, the following requests for minor exemptions to Zoning By-law PC-2775 will be considered:

1. To permit at 570 Saint-Jean Boulevard, the installation of two (2) temporary shelters.
2. To permit at 133 Hymus Boulevard, the installation of a chain-link fence having a height of 1.80 m (6') and the installation of a mechanical gate in the secondary front setback.
3. To permit at 145-147 Georgia Crescent Avenue the reduction of the required off-street parking spaces, from five (5) parking spaces to three (3) parking spaces.
4. To permit at 104 Dieppe Avenue the reduction of the minimum required front setback of 10 m (32.8') to 7.58 m (24.87').

Any interested person may be heard by the municipal council in relation to these requests during the aforementioned meeting.

Given in Pointe-Claire this 16th day of March 2016.

Danielle Gutierrez
Assistante greffière / Assistant City Clerk